

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DIALOGUES CITOYENS

Le président de la République a choisi de dialoguer avec les Français. Conscient des difficultés, il a fait preuve de pédagogie pour rappeler le sens et la cohérence de son quinquennat. Depuis 4 ans, le président de la République a œuvré à moderniser le pays tout en protégeant le modèle social, car la France est un modèle social qui ne ressemble à aucun autre. Alors que la situation en 2012 était extrêmement difficile, aujourd'hui, les choses vont mieux : il y a plus de croissance, moins de déficits, moins d'impôts, plus de compétitivité, plus de pouvoir d'achat. Le président de la République a depuis 4 ans engagé de nombreuses mesures en faveur de la jeunesse : éducation, bourses étudiantes, stages, prime d'activité, accès au logement, ... Il poursuivra son action jusqu'au bout, avec la loi travail, la loi égalité citoyenneté, la loi pour la transparence, contre la corruption et le blanchiment. Le président de la République annoncera à la fin de l'année sa décision quant à une éventuelle candidature pour un second mandat à l'Élysée en 2017.

Pour être président de la République, « la première qualité, c'est le courage ». Etre président de la République, « c'est vivre avec la tragédie ». « Gouverner c'est choisir, ce n'est pas décider tout seul. Il y a une société » (PR, .

Depuis 4 ans, le président de la République a œuvré à « moderniser le pays tout en protégeant le modèle social », car « la France est un modèle social qui ne ressemble à aucun autre » :

- **En 2012, la situation était dramatique**, l'Europe était au bord de l'explosion, la France faisait partie des pays qui étaient menacés ;
- **Depuis, le président de la République « a redressé les comptes »** : « les déficits qui paraissaient ne jamais pouvoir être réduits. Aujourd'hui c'est fait » ;
- **Depuis, il a « donné à la production toutes les aides pour repartir »** : c'est ce qui a été « fait à travers les aides aux entreprises ». Il ne s'agit « pas d'aides aux patrons [mais] des aides aux salariés, à ceux qui attendent un emploi et qui espèrent le trouver » ;
- **Depuis, il n'a cessé de protéger et de renforcer le modèle social :**
 - o **Pour les retraites** : « on a pu équilibrer les régimes de retraite et même faire en sorte que ceux qui avaient des métiers pénibles puissent partir avant », 150 000 personnes par an bénéficie de la retraite à 60 ans, 500 000 personnes ont bénéficié de la revalorisation du minimum vieillesse, ...
 - o **Pour la famille** : « les familles [...] ont été protégées [de] nouvelles économies, on a simplement modulé les allocations familiales selon le revenu » ;
 - o **Pour protéger les Français de la maladie** : l'accès aux soins a été renforcé, 600 000 personnes supplémentaires bénéficient de la CMU-C et de l'Aide à la complémentaire santé, ...
 - o **Pour protéger les Français du chômage** : avec l'instauration des droits rechargeables qui bénéficient à 1 million de personnes, le renforcement des droits des salariés dépendant de plusieurs employeurs, ... Mais « l'objectif reste leur retour vers l'emploi ». « Mon objectif ce n'est pas de garantir les droits des chômeurs, c'est de faire en sorte qu'il y ait beaucoup plus de personnes dans l'emploi ».
- **Par ailleurs, la transition énergétique est engagée** : « dans le plan présenté par madame Royal il y a une volonté de doubler la capacité des éoliennes, tripler la capacité du solaire, faire en sorte que nous puissions avoir le plus haut niveau de renouvelables. [...] C'est ainsi que nous pourrions diminuer la part du nucléaire ».

Aujourd'hui, « ca va mieux » : il y a « plus de croissance, moins de déficits, moins d'impôts, plus de compétitivité, plus de pouvoir d'achat » :

- **La France a créé 100 000 emplois en 2015. La prime « Embauche PME » a permis d'engager 200 000 embauches** depuis début 2016, 150 000 à 160 000 emplois nets pourraient être créés au cours de cette année ;

- **La prime d'activité** en vigueur depuis le début de l'année permet à un salarié au SMIC de toucher chacun plus de 100 € supplémentaires.

Le président de la République « ne renie rien de ce [qu'il a dit] dit au Bourget ». En particulier, il a confirmé qu'il sera « jugé sur la place accordée à la jeunesse, sur les moyens qu' [il] lui aura donnés » :

- **Il a « accordé la priorité première à l'Education nationale**, en termes de budgets, de postes créés, de lutte contre les inégalités scolaires, l'éducation prioritaire ». « Ce que j'ai mis en place permet et permettra de lutter contre les inégalités scolaires » ;
- **« Un étudiant sur trois est boursier**, ce n'était pas le cas en 2012 », et « les bourses, nous les avons augmentées » ;
- **Les indemnités minimales de stage ont été augmentées**, et les stages ont été encadrés ;
- **La garantie jeune s'est déployée** ;
- **« La prime d'activité, 400 000 jeunes** qui vont pouvoir y accéder » ;
- **Une garantie locative** sera mise en place et sera accessible à tous les moins de 30 ans.

Le président de la République poursuivra son action « jusqu'au bout » :

- **Avec la loi travail**. « Discuter, concerter, ce n'était pas céder à la rue ». « Cette loi ne sera pas retirée, mais qu'il y ait des corrections, qu'il y ait des discussions avec les organisations syndicales - en tout cas celles qui, maintenant, comprennent le sens et même appuient cette réforme -, oui ». Le président de la République « entend, participe aussi du dialogue, ne se fige pas dans des positions et essaie de trouver le bon équilibre ».
- Avec la loi égalité citoyenneté ;
- Avec la loi pour la transparence, contre la corruption et le blanchiment.

Le président de la République annoncera « à la fin de l'année » sa décision quant à une éventuelle candidature pour un second mandat à l'Elysée en 2017.

ET AUSSI

Déchéance de la nationalité

Les attentats de novembre ont créé « une colère, un besoin d'une réponse symbolique et forte ». « Quand [le président de la République s'est] exprimé devant le Congrès à Versailles pour dire que ceux qui, Français, avaient tué d'autres Français parce qu'ils étaient Français, ne méritaient pas la nationalité française, tout le monde s'est levé. [On n'en a] pas vu un qui ne s'est pas levé au Congrès à Versailles. Parce qu'on sentait bien que le pays pouvait éclater, qu'il pouvait y avoir une séparation, un affrontement, et [le président de la République] ne voulait pas qu'il y en ait ».

« Si le texte avait été soumis au Parlement dans les semaines qui avaient suivi ce discours, ce texte aurait été adopté. Après, les calculs politiques s'en sont mêlés ». Devant « des comportements politiques sur lesquels [il n'y a] pas besoin de revenir » et « des doutes qui s'étaient exprimés », le chef de l'Etat a préféré clore le processus constitutionnel.

Nuit debout

« Je trouve légitime que la jeunesse, aujourd'hui par rapport au monde tel qu'il est, même par rapport à la politique telle qu'elle est, veuille s'exprimer, veuille dire son mot ». « Cela ne suffit pas de prendre la parole. Il y a d'ailleurs de nombreux débats. **Mais moi, je ne vais pas me plaindre qu'une partie de la jeunesse veuille inventer le monde de demain plutôt que de regarder avec nostalgie le monde d'hier ».**

Voile à l'université

« Il n'y aura pas d'interdiction [du voile] dans l'université [et] « il n'y a [de toute manière] aucune règle constitutionnelle qui le permettrait ». L'université est « un lieu de liberté avec des règles qui ont toujours été celles de la liberté politique, de la liberté syndicale et de la liberté religieuse ».

« En revanche on ne peut pas [accepter] dans l'université avoir du prosélytisme [et sur ce sujet] les lois de la République seront sévèrement respectées ». De même, « nous devons défendre l'égalité entre les femmes et les

hommes [et] la façon dont certains islamistes veulent imposer aux femmes dans certains quartiers des vêtements qui cachent l'essentiel de leur corps c'est une atteinte à » cette égalité ».

Syrie

« La France a été exemplaire dans le dossier syrien » et « c'est notre honneur d'avoir voulu intervenir quand il y a eu des armes chimiques » en 2013, même si la France n'a alors pas été suivie par les Etats-Unis.

Emmanuel Macron

Il est « un promoteur de l'innovation technologique, c'est sa tâche. Ensuite, qu'il veuille s'adresser aux Français, aller chercher des idées nouvelles, aller les convaincre, je ne vais pas l'en empêcher [...] Il doit être dans l'équipe, sous mon autorité ». Il l'est.

Pour toute question, tout besoin ou suggestion : contact@porte-parole.gouv.fr ; 01 49 55 81 16 / 58 84

L'Essentiel, c'est : du lundi au vendredi, les positions clés du gouvernement sur les sujets d'actualité.